

Midi libre - 01 juillet 10

Pays gangeois École : le collectif maintient la pression

ÉDUCATION

→ Seul un demi-poste spécialisé est annoncé à la rentrée prochaine

Le collectif de parents d'élèves du pays gangeois, après une année de mobilisation pour obtenir un réseau Rased au complet, est loin de crier victoire.

La rencontre avec l'inspecteur de l'Éducation nationale Hervé Régnier et le responsable de la circonscription de Saint-Mathieu-de-Trévières Philippe Carpentier, à la mi-juin, n'a pas vraiment porté ses fruits. « *L'entretien n'a pas été très facile mais nos arguments ont été écoutés. Ils nous ont expliqué qu'un poste de maître E serait redéployé sur notre secteur* », explique Nathalie Valencia. La réponse faite il y a quelques jours, après réunion d'une commission, ne correspond pas à l'engagement pris. « *On nous annonce un demi-poste pour la rentrée !* » Dur à avaler pour les parents qui estiment à une centaine le nombre d'enfants nécessitant une prise en charge spécifique. « *Ce n'est pas viable entre le nombre d'enfants concernés*



Une centaine d'enfants serait concernée par une prise en charge spécifique.

et la distance entre les établissements. Ils ont été abandonnés cette année et leurs besoins ne sont pas pris en compte », s'insurge une maman. L'ouverture d'une onzième classe, annoncée à Ganges à la rentrée, ne résout pas davantage le problème. Le collectif prévoit donc de

reprendre son bâton de pèlerin pour alerter les pouvoirs publics et n'exclut pas des actions plus médiatiques que les courriers diplomatiques. Sa démarche est soutenue par l'ensemble des élus du secteur. Certains conseils ont voté des motions de soutien tandis que le président de la com-

munauté de communes Jacques Rigaud suit l'affaire de près. L'élu estime avoir rempli son rôle en construisant des écoles. À l'Éducation nationale de jouer le sien en affectant les postes nécessaires.

L'inspection académique n'a toutefois pas totalement refermé la porte des négociations. Hervé Régnier explique que « *les redéploiements sont en cours de régulation. L'inspecteur de la circonscription fera des propositions à l'inspecteur d'académie.* »

Le réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficultés existant sur la circonscription, qui comprend 42 écoles, intervient en fonction des besoins. Le fonctionnaire reconnaît volontiers « *les difficultés spécifiques au secteur* » mais recommande une certaine prudence au sujet des chiffres. « *Je ne le conteste pas mais si ce chiffre d'une centaine d'enfants est avéré cela signifie que la proportion est encore plus importante que dans les établissements du Réseau ambition réussite* (écoles de banlieue, NDLR). » Une comparaison peu flatteuse qui a de quoi inquiéter... ●

Cathy SOUN

Photo Jean-Michel MART